



Recours pour dédommagement (perte/vol de portes)

Par fleury09, le 30/04/2010 à 16:27

Bonjour,

je suis propriétaire d'un appartement et d'une cave dans un immeuble de la banlieue parisienne;

je prete (pas de contrat de location...)ma cave a un voisin locataire du même immeuble car il a beaucoup d'affaires a entreposer;

je lui ai soigneusement recommander de ne pas toucher aux 5 portes (que j'ai fait retirer de mon appartement pour plus de commodités) qui y sont entreposés.

j'ai fait du rangement récemment et je suis descendu dans ma cave pour entreposer quelques affaires.

[s]j'ai découvert que mes portes n'y étaient plus[/s].

voulant savoir ou elles étaient, je lui ait posé la question, **il m'a répondu qu'il ne les avait jamais vu...**

que faire, quels recours ais-je pour le contraindre soit a me payer les portes soit me dédomager?

merci d'avance si vous pouvez m'aider...